

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la
distortion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont
pas été filmées.
- Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire
- Only edition available/
Seule édition disponible
- Pages wholly or partially obscured by errata
slips, tissues, etc., have been refilmed to
ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement
obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure,
etc., ont été filmées à nouveau de façon à
obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

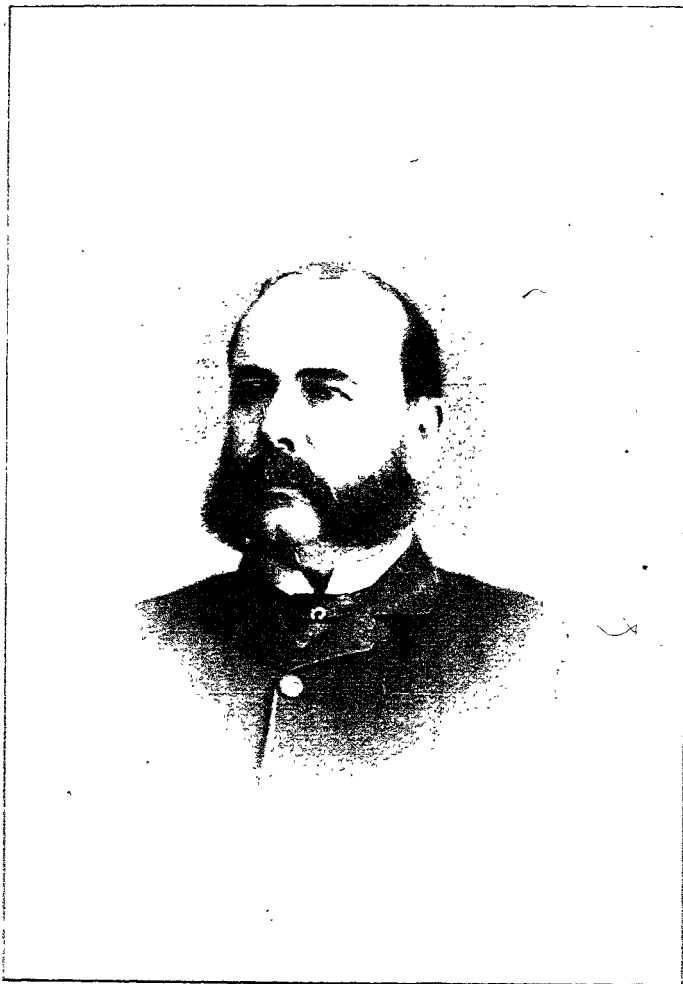
10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
					✓						

11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31 32 33 34 35 36 37 38 39 40 41 42 43 44 45 46 47 48 49 50 51 52 53 54 55 56 57 58 59 60 61 62 63 64 65 66 67 68 69 70 71 72 73 74 75 76 77 78 79 80 81 82 83 84 85 86 87 88 89 90 91 92 93 94 95 96 97 98 99 100

[Faint, illegible text or markings in the center of the page]



LES HOMMES DU JOUR



L. R. MASSON

L. R. MASSON

Quiconque étudie la puissante organisation de la Grande-Bretagne remarque tout d'abord la place importante que les familles nobles de ce pays y occupent. Que le pouvoir soit aux mains des tories ou des whigs, le ministère compte toujours dans son sein plusieurs ducs, comtes ou marquis. Encore aujourd'hui, malgré la marche envahissante de la démocratie, nous voyons aux côtés de Gladstone les lords Kimberly, Roseberry, Ripon, Houghton, et plusieurs autres encore. L'aristocratie anglaise tient à honneur de participer au gouvernement de son pays, et il est de tradition chez elle d'élever en vue de la vie publique ceux de ses enfants que leurs aptitudes désignent pour la politique. C'est une pratique excellente, que ne peuvent malheureusement pas suivre toutes les nations qui se sont donné des constitutions plus ou moins imitées de celles de l'Angleterre. Il y a un avantage immense à confier les intérêts publics aux représentants des grandes familles. Ils entrent dans la carrière bien préparés à la lutte, avec des dispositions spéciales dues à l'influence du milieu qui les a vus naître et grandir, apportant avec eux des idées et des principes qui leur donnent cet esprit de suite si nécessaire au bon gouvernement d'un pays. C'est à cela que l'Angleterre doit la politique traditionnelle qui a fait sa force et sa grandeur. On sait combien est aventureuse la vie publique, avec ses nombreux écueils, témoins de tant de naufrages ; quels sacrifices elle exige de ses adeptes, souvent ruinés de santé et de fortune, au milieu de ses vicissitudes. Lorsqu'on paraît sur l'arène comme les Salisbury, les Hartington, possesseurs de grandes richesses, on n'a pas à redouter les craintes angoissantes que font naître, dans l'esprit du ministre ou du député pauvres, les incertitudes de l'avenir. Il semblerait que la fortune dût être une condition essentielle de la participation à la vie publique ; elle ne l'est pas, heureusement, mais qu'elle donne donc un élément de force et

d'indépendance à ceux qui en sont pourvus ! Elle les met à l'abri de bien des soupçons, prête à leurs actes le prestige du désintéressement, surtout lorsqu'elle vient en aide à des talents très sérieux, à une intelligence d'élite, comme ce fut le cas pour le sujet de cette étude, l'honorable Louis-Roderic Masson, ancien ministre, ancien lieutenant-gouverneur de la province de Québec et aujourd'hui sénateur du Canada. Jouissant des mêmes avantages que ces fils de grandes familles anglaises, il s'est révélé, comme les meilleurs d'entre eux, homme d'Etat ; et il était en passe de jouer un grand et noble rôle, lorsque la maladie qui le guettait depuis longtemps vint, pour notre malheur, paralyser ses efforts et le forcer à prendre un repos qui doit peser à son besoin d'activité.

Les fonctions publiques élevées exigent un apprentissage ; c'est là une vérité d'expérience de nature à surprendre nombre de gens sacrés grands politiques par leur vanité et leur outrecuidance. Dans un ordre inférieur d'idées, les Anglais établissent une distinction entre le *skilled* et l'*unskilled labour*, entre le travail de l'ouvrier intelligent, instruit, et celui du simple manœuvre. La même distinction s'impose tout naturellement dans l'ordre politique, où nous trouvons, d'un côté, des personnages qui se croient appelés à diriger les masses, parce qu'ils savent s'assimiler la substance des articles de journaux, parce qu'ils ont l'art facile de haranguer la foule avec succès ; et, de l'autre, de vrais meneurs de peuples, à l'esprit pénétrant, nourris de fortes études, éclairés des lumières de l'histoire et de l'expérience : ceux-ci aperçoivent avant la multitude les dangers qui menacent leur pays, possèdent le don rare de percevoir quelle ligne de conduite il faut suivre pour pousser le peuple vers le progrès. Toute la science de la politique consiste à savoir et à prévoir ; mais ils sont rares, ceux qui la possèdent. C'est à cette école des grands politiques qu'appartient M. Masson : l'école, chez nous, des La Fontaine et des Cartier, ces hommes qui ont compris à fond notre situation sociale si complexe.

De bonne heure, au sortir des collèges de Georgetown et de Saint-Hyacinthe, il tourna ses regards vers le champ de bataille de la vie publique où, à cette époque, (1854,) tant d'hommes éminents, Cartier, Dorion, Loranger, Cauchon, Chauveau, Laberge, concentraient sur eux l'attention de leurs concitoyens. L'ambition lui vint dès lors de se jeter dans la mêlée ; mais, sentant qu'il avait le temps d'attendre et que le meilleur moyen d'y briller était de se préparer à la lutte par

des études sérieuses, il remit à quelques années son entrée dans la vie publique. Comme rien n'aide autant à comprendre et à aimer les institutions de son pays que l'étude des institutions étrangères, grâce aux comparaisons qui surgissent naturellement, M. Masson entreprit, en compagnie de l'abbé Desaulniers, un voyage à travers l'Europe. Quel avantage ne dut-il pas retirer de la vie en commun avec ce savant, ce philosophe, cet éducateur comme notre pays en a si peu produit et qui a laissé son empreinte sur l'intelligence de tant de jeunes gens, aujourd'hui au premier rang de la magistrature et de la politique ! La France, l'Italie, l'Espagne plongent tour à tour nos voyageurs dans l'admiration. C'était un véritable bonheur pour le plus jeune des deux d'entendre son compagnon faire revivre l'histoire, en face des monuments témoins de ses grandes ou terribles scènes, évoquer les souvenirs de Charles Ier à Whitehall, de Louis XIV à Versailles et aux Tuileries, et de Philippe II à l'Escurial.

C'était un voyage d'agrément autant que d'étude ; M. Masson prenait des notes partout et sur tout. Nous ne connaissons que des fragments de sa relation du pays du Cid publiés dans la *Revue Canadienne* de 1866 à 1871. Cette échappée de vues sur son carnet nous fait regretter que M. Masson ait gardé pour lui-même le reste de ses observations. Le lecteur partagera nos regrets lorsqu'il aura lu les quelques lignes que nous citons de son *Voyage en Espagne*, le premier qui ait été écrit par un Canadien-Français.

M. Masson, après avoir jeté un coup d'œil d'ensemble sur Madrid, arrive aux arènes, au théâtre des combats de taureaux :

“ Les arènes n'ont absolument rien de remarquable : c'est un vaste cirque permanent, entouré de gradins à peu près comme les amphithéâtres anciens, et pouvant contenir près de 15.000 personnes.

“ Là se livrent ces fameux combats de taureaux, reste de coutumes barbares introduites en Espagne par les Romains, les combats des arènes. Comme pour leurs devanciers, le cri : *panem et circenses* est plus qu'une passion ; c'est une nécessité : le roi sur son trône, le mendiant dans sa cahute, l'homme le plus dur, le plus cruel, et la jeune senora sortant de la pension, en éprouvent un besoin également irrésistible, et regardent cette boucherie, non-seulement sans frémir, mais, au contraire, avec les marques de la plus vive satisfaction. Les femmes y sont les premières à donner le signal des applaudissements,

en agitant leurs petits mouchoirs parfumés, et des chœurs de hurlements leur répondent.

.....

“ Les portes s'ouvrent enfin, et la foule impatiente se précipite, se presse, s'écrase pour obtenir les meilleures places et dévore des yeux la loge d'où doit venir le signal du combat. Une main gantée et parfumée a enfin donné le signal de la lutte sanglante ; une petite porte s'ouvre et un taureau furieux, aux cornes courtes, mais effilées, bondit dans l'arène.

“ La lumière, les applaudissements et les cris le surprennent et l'inquiètent ; mais cet arrêt, cette hésitation ne sont que momentanés : il a bientôt choisi son adversaire, sa victime.

“ Un picador, monté sur une vieille haridelle, semble vouloir narguer le taureau de sa lance. L'animal accepte le défi, se fouette les flancs de sa longue queue, laboure la terre de ses cornes et se précipite ; le plus souvent, le cavalier et sa monture sont roulés dans la poussière. C'est alors qu'il faut toute l'adresse, le sang-froid et l'agilité des *banderilleros* pour dégager le malheureux picador, et détourner l'attention du taureau furieux s'acharnant à sa victime et fouillant de ses cornes dans les entrailles du malheureux cheval.

“ Le taureau a bientôt éventré deux ou trois chevaux. Alors commencent les hurlements de joie et les trépignements à faire peur. “ *Bravo... Bravo toro!* ” crie-t-on de toutes parts. Mais le malheureux picador a peut-être la jambe broyée sous le corps de son cheval éventré ; il va peut-être subir le même sort. Qui pense à cela ? Il faudra en envoyer un autre, comme on fournira un autre taureau lorsque celui-ci sera mort.

.....

“ Les Espagnols exigent beaucoup d'honnêteté de la part de leurs toréadors ; si l'un d'eux osait attaquer le taureau déloyalement, c'est-à-dire par derrière ou par surprise, il serait certain, d'abord d'être accablé de sifflets, puis lapidé s'il osait se montrer dans les rues de longtemps ; il lui vaut presque autant se faire de suite casser un bras ou une jambe, courir même le risque de se faire enfler par les cornes du taureau.

“ Les accidents ne sont pas très fréquents ; cependant, par mesure de précaution, un chapelain et un chirurgien sont toujours prêts avec tous les instruments et bandages nécessaires.

“ Mon voisin d'estrade, Espagnol très intelligent, ne pouvait comprendre la grande répugnance des étrangers pour ces jeux nationaux de l'Espagne. “ Il s'en faut de beaucoup, disait-il, qu'ils soient aussi cruels et aussi révoltants que les combats d'hommes en Angleterre, (la boxe), et aussi dangereux que les spectacles licencieux de Paris.” Il avait probablement raison ; mais, n'ayant jamais eu l'avantage de fréquenter les hauts cercles de la boxe et des combats de coqs, j'en suis revenu le cœur lourd et promettant bien de n'y pas retourner.

“ Il y a, dans la vue du sang, quelque chose de révoltant auquel le cœur ne se fait qu'avec peine, et il est incompréhensible qu'un peuple chrétien y puisse prendre plaisir ; mais, d'un autre côté, il ne faut pas tomber dans l'exagération des détracteurs ordinaires de l'Espagne et des Espagnols. La passion de ce peuple pour ces jeux cruels n'est pas le seul mystère incompris que cache le cœur de l'homme : écoutons plutôt le grand écrivain catholique de l'Espagne contemporaine, Balmès, expliquant les penchants de ses compatriotes, tout en les déplorant.”

Toute cette intéressante relation est écrite d'une plume vive, alerte ; on n'y rencontre pas ces banalités qui constituent souvent le fond des récits de voyageur ; les réflexions piquantes y abondent. M. Masson admire sincèrement les merveilles de l'Europe ; mais cette admiration ne l'emporte pas au point de lui faire perdre de vue ce qui, chez nous, est supérieur à ce que lui offrent les autres pays. Son esprit critique, élevé, sait démêler le vrai du faux, l'or du clinquant. Un souffle patriotique passe à travers ces pages, que l'on trouve trop courtes, une fois la lecture finie.

Il est passé en axiome aujourd'hui que la science du droit est la base de la science de la politique, et le nombre toujours croissant d'avocats au sein des gouvernements n'y contredit point. C'est la parole de l'homme de loi qui gouverne les démocraties, quoique les orateurs qui parlent beaucoup et même bien soient rarement des hommes d'action.

M. Masson, qui méditait toujours d'entrer dans la vie publique, fit donc des études de droit, et devint avocat en 1859. Comme il n'était pas question pour lui d'exercer sa profession et qu'il lui fallait fournir un aliment à son activité, il se fit militaire et passa par tous les grades de notre milice jusqu'à celui de major de brigade, qui donnait alors le commandement d'un district. Il apporta au service cet

amour du travail, cette activité, cette conscience qui est la caractéristique de toute sa conduite. Personne plus que M. Masson ne fut utile à notre milice, sur l'organisation de laquelle il écrivit alors une sage brochure. Prêchant d'exemple, il entraîne à sa suite des jeunes gens sans occupation, qui autrement ne seraient pas sortis de l'oisiveté. Son ardeur, son enthousiasme mettent le métier de soldat à la mode. Il n'entend pas être un militaire de parade seulement ; et, à deux reprises, on le voit courir à la frontière durant les invasions feniennes.

M. Masson a gardé de son passage dans nos camps une allure toute martiale. De haute taille, la tête fièrement établie sur de larges épaules, le buste bien développé, tout témoigne chez lui de l'homme né pour le commandement ; et il l'a été aussi bien parmi les soldats que sur le terrain de la politique. C'est la marque d'un esprit vraiment supérieur, car il est bien difficile d'amener à l'obéissance ceux mêmes qui partagent toutes nos idées, tous nos desseins. L'entrée de M. Masson dans la vie publique date des premiers jours du régime inauguré en 1867. La confédération canadienne vient d'être proclamée. Cartier, qui se trouve sur une scène agrandie, comprend qu'avec un parlement à Ottawa et un autre à Québec, il lui faut de nouveaux auxiliaires pour lui prêter main-forte dans son œuvre. Il jette les yeux sur M. Masson et le presse d'accepter le mandat que lui offrent les électeurs de Terrebonne. En même temps, il confie à M. Chauveau, alors surintendant de l'instruction publique à Québec, la mission d'organiser le gouvernement de notre province. Aux élections de 1867, Terrebonne acclame en MM. Masson et Chapleau deux futurs ministres, deux futurs lieutenants-gouverneurs, inaugurant cette tradition qui semble exiger que ce comté soit toujours représenté par quelques-uns des hommes les plus éminents de notre pays.

M. Masson ne tarda pas à se faire une place marquante aux communes, et ce n'est un secret pour personne que Cartier ne prenait l'initiative d'aucune mesure importante sans se concerter avec le député de Terrebonne, dont l'influence allait croissant de jour en jour. Ses compatriotes le tenaient en haute estime, tandis que les députés d'Ontario et des provinces maritimes, dominés par son talent hors ligne, son prestige de grand seigneur, le regardaient comme une puissante individualité. Dans notre état politique et social si complexe, ce sont des personnalités de la force de caractère de M. Mas-

son et de sa position qui peuvent rendre le plus de services au pays. Il y surgit au tournant du chemin des obstacles créés par les préjugés de race et de religion, et il leur appartient de les aplanir.

Que de gens d'Ontario, arrivés à Ottawa pétris de notions fausses à notre égard, les ont senties se dissiper au contact de certains Canadiens, qu'ils étaient étonnés de trouver instruits, éclairés, d'un esprit large et cultivé !

Leur rôle ne se borne pas à celui qu'on leur voit jouer devant les chambres ; mais il se prolonge, se dédouble en arrière de la scène, où se règle tout, à l'insu du public, qui ne voit que la grande représentation, la consécration publique de ce qui s'est passé dans les coulisses. C'est là que la diplomatie politique, l'habileté doivent se déployer, pour déblayer le terrain des difficultés qui le hérissent et qui renaissent d'un côté lorsqu'on les fait disparaître de l'autre. C'est là qu'il faut autant de fermeté que de souplesse, de patience que de longanimité. Les violents que l'obstacle irrite, qui veulent tout casser, n'y sont pas plus à leur place que les faibles toujours prêts à céder.

Ce qu'il faut est assez difficile à définir ; c'est une détermination inflexible d'arriver au but, lentement, si nécessaire, mais sûrement, en exagérant, au début, ses prétentions, pour paraître faire des concessions ensuite. L'habileté doit voiler la force, tout en la laissant pressentir. C'est ce que M. Masson comprenait fort bien. Sans doute, il y a des circonstances où, ces moyens manquant, il faut se rejeter sur le droit absolu, irréductible ; c'est cette attitude que M. Masson prit lorsque la question des écoles du Nouveau-Brunswick vint s'imposer à l'attention du parlement fédéral.

En 1871, malgré les liens d'amitié qui l'attachent à Cartier, M. Masson n'hésite pas à se séparer de son chef sur cette importante question, qui domine pour lui les intérêts de parti. Pendant cinq ans, tout ce que son éloquence a de puissance se déploie au profit de cette grande cause, et sous le régime conservateur et sous le régime libéral, jusqu'au jour où les principaux intéressés, — l'évêque du Nouveau-Brunswick en tête, — décident qu'il n'y a plus lieu de combattre et que les catholiques n'ont qu'à se soumettre au jugement des tribunaux. La lutte avait été longue, opiniâtre, surtout dans la province de Québec, où les questions de sentiment empoignent si vivement les masses ; Cartier paya de sa défaite à Montréal sa détermination de ne pas intervenir dans les affaires provinciales afin d'éviter de créer,

disait-il, un précédent que l'on pourrait un jour invoquer contre nous.

De 1869 à 1873, durant l'administration de sir John Macdonald, la chambre voyait M. Masson prendre une part de plus en plus active à ses débats, et, à la mort de Cartier, en 1873, son influence se faisait sentir à tel point que sir John lui offrit un siège au conseil privé. Il eut la force morale de refuser ce grand honneur, parce qu'il n'approuvait point l'attitude du gouvernement vis-à-vis des catholiques du Nouveau-Brunswick. Ce fut surtout à dater de la session de 1874 que le député de Terrebonne donna toute la mesure de sa force et mit en relief les ressources de son éloquence. L'opposition offre un champ bien plus avantageux pour la lutte que le côté ministériel. A droite, le talent, retenu par la discipline de parti, laisse naturellement les chefs donner le ton à la discussion, expliquer la politique du gouvernement ; c'est celui-ci qui a la responsabilité de ses actes et c'est à lui de régler ses moyens de défense. A gauche, nulle contrainte ; chacun pour soi ; il fait bon, pour l'orateur, de sentir qu'il n'a personne à compromettre que soi-même. C'est à l'école de l'opposition que s'aiguise l'esprit, que le tempérament s'aguerrit et que se forment les meilleurs *debaters*. M. Masson ne se fit pas faute de profiter des occasions favorables pour prendre la parole. Il était de toutes les fêtes oratoires ; toujours sur la brèche, toujours infatigable, apportant à la discussion une incomparable *maestria*, une véhémence qui témoignait de la grande sincérité de ses convictions. Ses discours, reflet de ses études sur l'histoire et la politique, du pays, laissaient toujours quelque chose d'utile dans l'esprit de l'auditeur ou du lecteur, soit des renseignements précieux, soit des aperçus généraux sur la situation politique. C'est surtout lorsque M. Mackenzie eut saisi la chambre de son plan de chemin de fer du Pacifique que M. Masson fit preuve d'une connaissance intime des besoins du Canada et des nécessités de notre position à côté des Etats-Unis. Le projet du gouvernement comportait une voie de communication entre les vieilles provinces et la côte du Pacifique, d'une nature spéciale, moitié par eau, moitié par chemin de fer. Le chef de l'opposition du Bas-Canada donna l'assaut au projet ministériel, en faisant valoir en même temps l'importance d'une voie ferrée continue d'un océan à l'autre.

Nous nous rappelons l'avoir vu, à une séance, faire tête aux avocats du gouvernement, qui avaient cru l'acculer dans une impasse en lui disant qu'il avait soutenu le projet de Cartier, projet d'après lequel

le Pacifique Canadien se serait soudé aux chemins américains au Sault-Sainte-Marie. Dans sa réplique, M. Masson fut écrasant de force et de logique. Racontant à grands traits une page d'histoire contemporaine, il déclare à ses adversaires que le plan qu'ils attribuent à Cartier appartient à sir Hugh Allan ; puis, ouvrant devant la chambre un journal où il consigne les événements de chaque jour, il lit le compte-rendu d'une conversation qu'il a eue sur la question du Pacifique avec Cartier, un soir de discussion. Sa voix vibrante rapportait mot pour mot les paroles de son ami, qui voulait une voie ferrée de Halifax à Burrard-Inlet par le nord du lac Népigon, où l'on trouverait des terres fertiles, un climat moins rigoureux que celui de la province de Québec, une immense région qui attendait des colons. Dans le silence de la chambre, saisie par cette révélation, il nous semblait, au milieu de cette évocation, entendre une voix d'outre-tombe, une voix vengeresse de la vérité et de l'honneur d'un grand citoyen, mort en rêvant pour son pays et les siens les plus hautes destinées.

C'est vers cette époque que le parlement eut à décider une question de la plus haute importance pour le Canada. De 1874 à 1878, une crise commerciale et agricole sans pareille s'abatit sur le pays. De toutes parts, on cherchait des remèdes à la situation : les uns préconisaient la politique du laisser-faire, du laisser-passer ; les autres prétendaient que, si nous protégeons par un tarif modéré l'industrie nationale, nous pourrions retenir notre argent au pays en empêchant les Américains d'inonder nos marchés de leurs produits. C'était un changement radical dans la politique canadienne, car nous avions toujours penché vers le libre-échange. John A. Macdonald, Cartier, Cauchon, Galt étaient des libre-échangistes. Mais les principes de l'économie politique sont loin d'être absolus, et les circonstances se faisaient plus fortes que les théories de Mill et de Bastiat. M. Masson prit une part active à la discussion au parlement et devant le peuple, s'efforçant de montrer la nécessité de protéger nos manufactures contre la concurrence étrangère. On sait ce qu'il advint de la lutte ; entre le gouvernement qui se renfermait dans une politique de non-intervention, et l'opposition qui promettait une ère nouvelle, le peuple, qui attendait plus de fruits de la protection qu'elle n'en pouvait donner, abandonna M. Mackenzie aux élections générales de 1878, et lord Dufferin dut appeler sir John A. Macdonald à former une nouvelle administration. M. Masson était alors en Europe ; et ce n'est

qu'à son retour que sir John Macdonald choisit, avec son assentiment, ses collègues du Bas-Canada. Dans la distribution des portefeuilles, celui de ministre de la milice échut à M. Masson qui, une année plus tard, passa à la présidence du conseil pour des raisons de santé. C'est à Montréal que fut complété le cabinet Macdonald. Dès qu'il fut connu dans la ville que M. Masson en faisait partie, une grande démonstration s'organisa avec une spontanéité que l'on ne voit que lorsque celui qui en est l'objet provoque l'admiration et l'estime à un haut degré. Des centaines de personnes voulaient faire cortège au nouveau ministre qui rentrait à Terrebonne ; ce fut une vraie marche triomphale, et elle dut s'arrêter plusieurs fois sur sa route pour se rendre au désir des populations anxieuses de voir et surtout d'entendre le ministre de la milice. A Saint-Vincent-de-Paul, M. Masson fit un discours rempli de déclarations importantes. C'était la première fois qu'un membre de l'administration Macdonald prenait la parole en public. On attendait de lui en quelque sorte un discours-programme. Après avoir donné au peuple l'assurance d'un remaniement du tarif douanier, M. Masson aborda un sujet délicat. Ceux qui furent mêlés au mouvement politique de 1878 se rappellent encore avec quelle rage les rouges et les bleus se sont livrés bataille sur l'affaire Letellier. Il était impossible à M. Masson de la passer sous silence sans causer un grand désappointement ; la déclaration de M. Masson, sans être très explicite, renfermait un engagement de nature à contenter ses amis, engagement qu'il a rempli à la lettre, mais au prix des plus grands ennuis qu'il ait eus dans sa carrière ministérielle.

On sait comment ils survinrent ; c'est de l'histoire contemporaine. A la session de 1879, la chambre des communes prononça une condamnation de l'acte de M. Letellier, ce qui devait tout naturellement entraîner la destitution de ce lieutenant-gouverneur. Deux mois plus tard, le parti conservateur demandait sa tête et, déjà impatient, trouvait que le gouvernement apportait trop de sursis à l'exécution.

Il planait une espèce de mystère sur toute cette affaire. L'on appréhendait de la résistance du côté de Rideau-Hall. C'est au milieu de ces incertitudes et de ces bruits rassurants pour M. Letellier que sir John A. Macdonald vint annoncer à ses amis, le 3 avril, que le gouverneur général avait refusé de signer l'ordre en conseil destituant M. Letellier et qu'il en avait référé en Angleterre pour obtenir l'avis du ministre des colonies. On se figurerait difficilement, sans

en avoir été témoin, l'émoi que créa cette nouvelle dans le parti conservateur. La plupart des députés canadiens s'emballèrent pour de bon, d'aucuns allant jusqu'à accuser sir John et M. Masson de trahison, de connivence avec lord Lorne. Quelques heures après la déclaration officielle, M. Ouimet se leva en chambre pendant une discussion sur le tarif et, commentant le refus de lord Lorne de signer, demanda si nous jouissions bien du gouvernement responsable. A quoi bon discuter le tarif, s'il peut prendre fantaisie au gouverneur général de l'expédier pour révision aux commis du bureau colonial ? La position était des plus tendues chez les conservateurs, et les mécontents, réunis journallement à leur quartier général, la *Maison Bleue*, fulminaient leurs anathèmes bien plus à l'adresse des ministres qu'à celle de lord Lorne.

Comme c'était M. Masson qui avait pris, tout d'abord, l'engagement de régler la question selon le vœu de ses amis, c'était surtout sur lui que se concentrait l'animosité. Il fit bravement tête à l'orage, rassurant les uns, remettant avec fermeté à leur place ceux que la passion emportait au-delà des limites des observations légitimes. Le temps vint bientôt venger M. Masson des soupçons injustes que l'on cherchait à faire peser sur lui. Le 15 juillet de la même année, lord Lorne signait l'arrêté en conseil qui destituait M. Letellier, après avoir reçu ordre du ministre des colonies de suivre l'avis de ses ministres. Ce fut là l'épisode le plus désagréable de sa carrière ministérielle.

Le règlement de la question du Pacifique, où il eut le plaisir de voir triompher le projet qu'il avait défendu lorsqu'il était un des chefs de l'opposition, et le remaniement du tarif ne lui donnèrent que le travail et les fatigues qu'entraînent les mesures ordinaires. En 1882, la maladie qui minait sa constitution depuis plusieurs années s'étant aggravée, les médecins lui conseillèrent, hâtivement, il nous semble, de se reposer. Il se décida à remettre sa démission à sir John A. Macdonald. De profonds et sincères regrets suivirent M. Masson dans sa retraite ; on sentait une force utile perdue pour le pays, une intelligence condamnée au repos alors qu'elle était dans toute sa vigueur. L'inactivité pèse, dit-on, à ceux qui ont une fois exercé le pouvoir. Nous ne croyons pas, cependant, que les angoisses qui tourmentent les hommes d'action mis en disponibilité aient eu prise sur M. Masson. Son amour de l'étude devait l'en préserver. Il retourna à son cabinet de travail et, lorsque la maladie lui en laissait

le loisir, il mettait la main à son *Histoire des Bourgeois du Nord-Ouest*. Si quelque chose pouvait nous offrir une compensation à sa retraite, ce serait ce superbe ouvrage si fortement écrit. Quiconque voudra étudier l'histoire primitive du Manitoba et de nos immenses Territoires devra puiser à cette source que M. Masson a ouverte au public. Personne n'a si bien expliqué la fondation et l'organisation de cette puissante Compagnie du Nord-Ouest, qui tint une si grande place à Montréal durant les vingt premières années de notre siècle. C'est dans ces pages que l'on voit se dessiner les caractères de ces bourgeois du Nord-Ouest, ou des *Nor-Westers*, comme les Anglais les appelaient, hommes de haute intelligence, âpres au gain, au caractère énergique, ne reculant devant aucun obstacle. Il faut les voir à l'œuvre au Nord-Ouest, empruntant les mœurs des aventuriers, des chercheurs d'or de tous pays, et, partant, sans scrupules, puis grands seigneurs, à Montréal, une fois leur fortune faite. Les Mackenzie, les Frobisher, les McTavish revivent dans ce livre avec leur physionomie si originale, si spéciale. On aperçoit aussi, à côté des bourgeois, leurs précieux auxiliaires, les *voyageurs* canadiens-français, le corps de l'entreprise, si leurs patrons en étaient l'âme. On se prend à regretter l'immense dépense de forces mises par les nôtres au service des bourgeois et qui leur rapportaient si peu ; toujours à la peine, ils n'étaient jamais au partage des grands bénéfécies.

En faisant l'historique de la découverte du Nord-Ouest, en nous faisant parcourir ces solitudes à la suite de La Verandrye, il établit ce fait généralement inconnu que les missionnaires, compagnons du hardi découvreur, avaient fondé des colonies prospères dans cette région éloignée. Elles disparurent à l'arrivée des Anglais dans le pays. En parcourant ces contrées, les bourgeois et les trappeurs trouvèrent les ruines de ces établissements, dont le souvenir était encore frais dans la mémoire des Indiens au commencement de notre siècle.

Il n'y a guère d'hommes parmi nous plus versés que M. Masson dans l'histoire générale du pays ; nul n'en saisit mieux que lui les grandes lignes, n'en a pénétré plus avant la philosophie. Ce goût qui le portait vers les études sérieuses l'a poussé naturellement à réunir autour de lui une bibliothèque canadienne, remplie de raretés. Il n'y a à Montréal que l'honorable juge Baby et M. l'abbé Verreault, et M. Cyrille Tessier à Québec, dont les collections puissent soutenir

la comparaison avec celle de M. Masson. La perle de la bibliothèque de Terrebonne est la correspondance intime échangée entre M. Alexander Mackenzie et M. Roderic Mackenzie, ces deux *Nor-Westers*, aux plus beaux jours de la compagnie.

Historien, bouquiniste, M. Masson avait des goûts qui lui permettaient d'oublier le pouvoir, sans compter que, depuis sa retraite du cabinet fédéral, il a été tour à tour sénateur, lieutenant-gouverneur de Québec, puis encore membre du sénat. Il est aussi du conseil de l'instruction publique, où il avait sa place toute marquée, grâce à ses hautes qualités intellectuelles et à l'intérêt qu'il a toujours porté à l'avancement du pays. Il ne s'est pas contenté d'y paraître comme figurant, et les journaux nous ont, au cours de l'automne dernier, fait connaître une petite scène de famille qui s'était passée au sein de cette assemblée et dans laquelle avaient brillé son indépendance de caractère et son franc parler. On a tenté quelque part de donner à son attitude en cette occasion un air d'hostilité à notre système d'éducation. C'était défigurer sa pensée ; il ne demandait pas une révolution, mais seulement des modifications de détail propres à mettre notre enseignement au niveau des progrès modernes.

Toutes ces rares qualités du cœur et de l'esprit, M. Masson les tient de sa famille. Son père, qui a amassé dans les affaires une fortune très grande aujourd'hui, très grande surtout pour l'époque où elle s'est accumulée, son père était un homme d'affaires hors ligne. Il a fondé la maison Thomas, Bruyère & Masson, devenue plus tard la maison Thomas & Thibaudeau. En feuilletant des missives qu'un ami nous avait données pour notre collection d'autographes, nous sommes tombé sur des lettres de M. Masson ; elles révèlent une intelligence active et des vues profondes. C'était un homme aux idées larges, et on nous assure que, peu de temps avant de mourir, il avait conçu les projets de fonder une bibliothèque publique et de relier Terrebonne à Montréal par une voie ferrée.

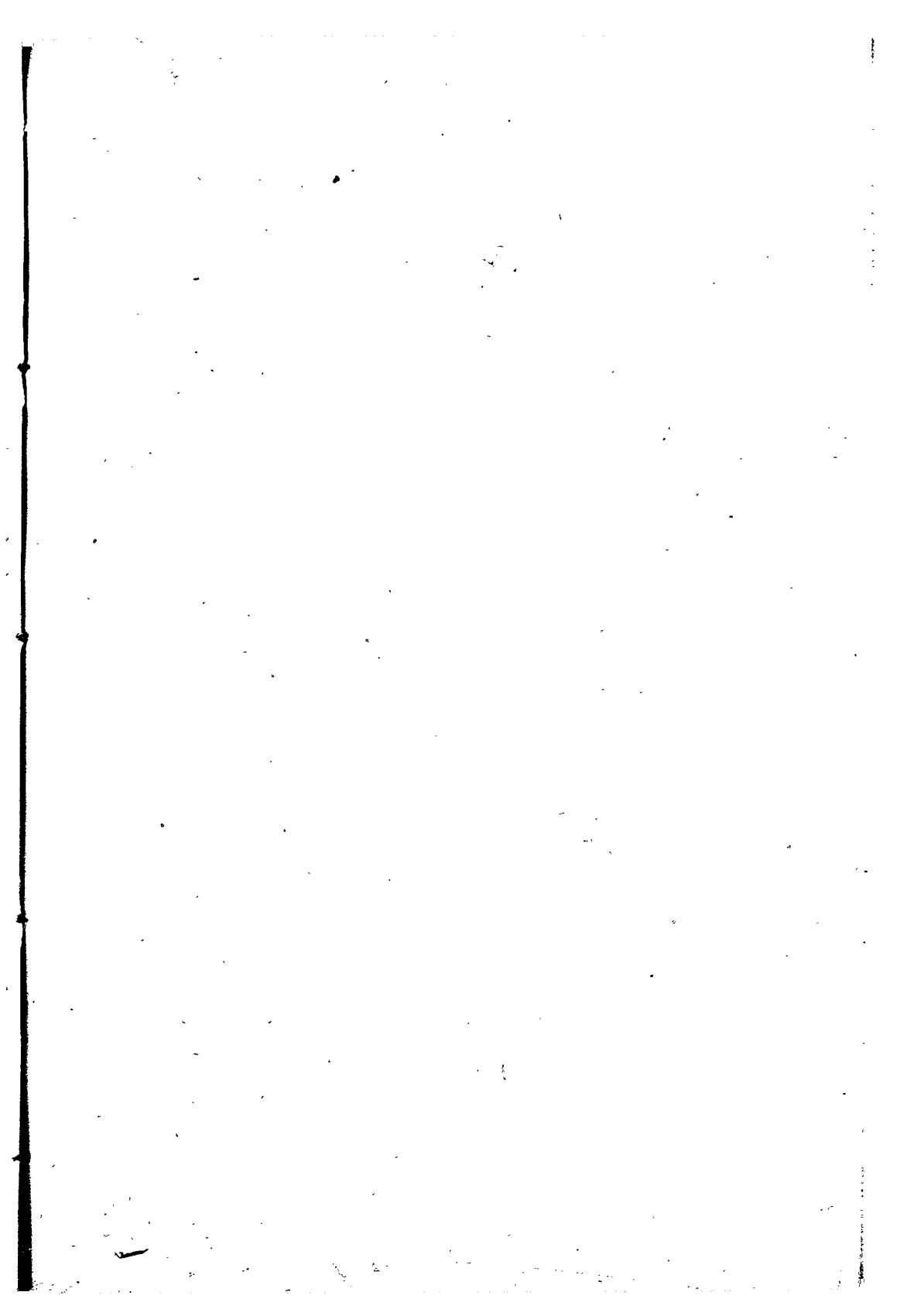
L'honorable Edouard Masson, un frère du sujet de cette biographie, mort jeune encore, après s'être distingué dans la politique, a laissé au milieu de notre population la réputation d'un esprit très brillant. Le nom de la *Seigneurresse Masson* est resté légendaire parmi nous comme synonyme de charité inépuisable. Elle avait compris que, sans la générosité, la richesse est une monstruosité dans une société pleine de souffrances à soulager et de détresses à secourir.

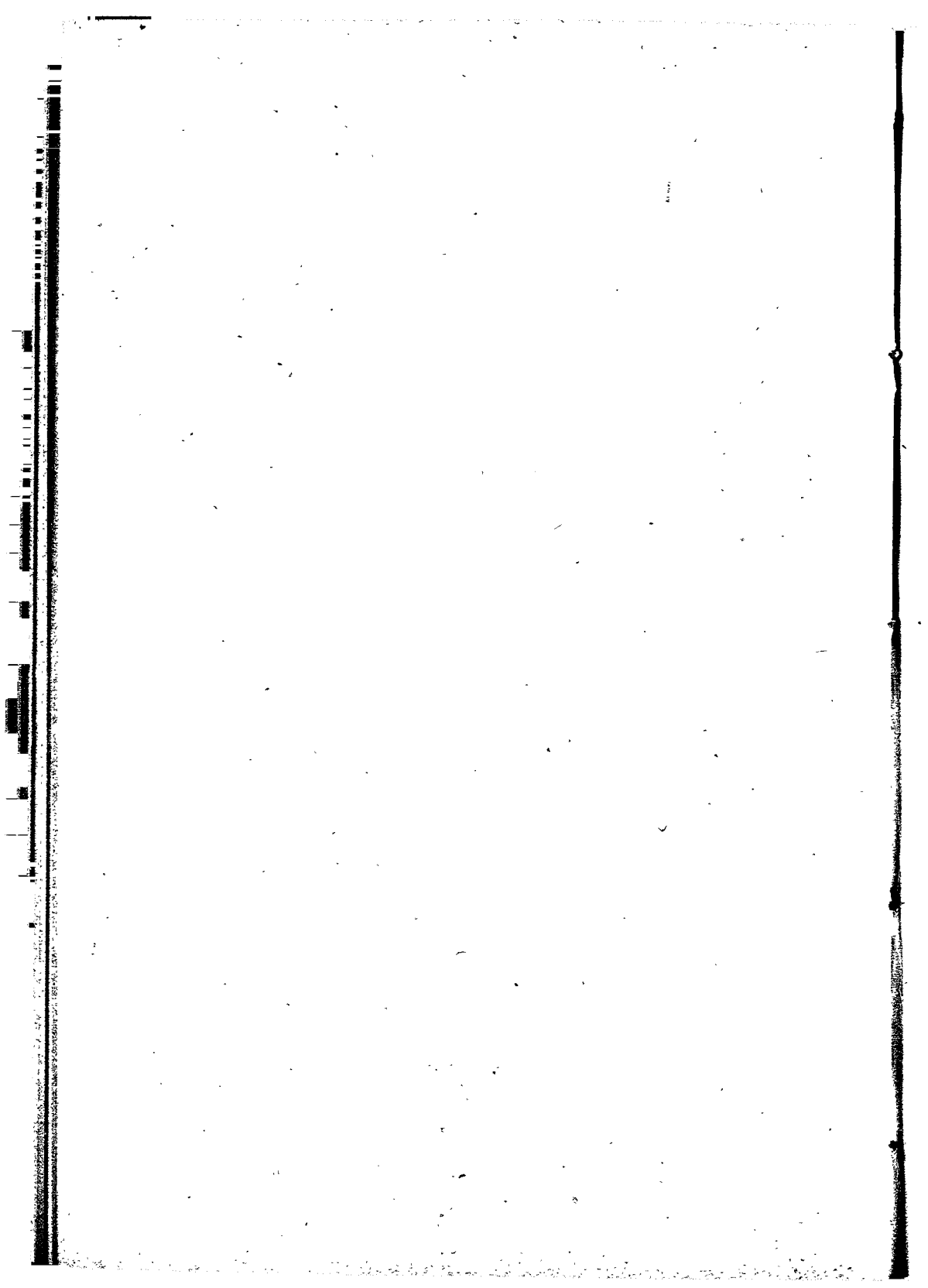
Depuis quelques années, la santé de M. Masson est devenue meilleure : espérons qu'il retrouvera sa vigueur d'autrefois, pour qu'il reprenne une part active à la politique. Il est du petit nombre d'esprits d'élite qui comptent au milieu de nous. De même que, dans nos forêts dévastées, on ne rencontre plus que de loin en loin les grands chênes, de même les grandes individualités se font de plus en plus rares sur le terrain de la vie publique. Fasse la Providence que nous puissions, du moins, utiliser les facultés de ceux qui semblent avoir été créés pour diriger le peuple !

A. D. DECELLES.

Ottawa, décembre, 1892.







Trebevan 24 Dec: 192

Cher Monsieur

Le m'empresse de
vous prie p'excuser l'orthographe
d'un mot, car ma signature, et
de p' vous prie d'excuser mes
meilleures dispositions pour le
succès de votre livre.

Bien à vous

L. H. Tache

L. H. Tache &
Monteur